

7 novembre 2002 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Conférence de presse commune de MM. Jacques Chirac, Président de la République, et Silvio Berlusconi, Président du Conseil des ministres de l'Italie, sur les relations et la coopération franco-italienne, l'état des négociations sur le retour des inspecteurs de l'ONU en Irak et les modalités de l'usage éventuelle de la force et sur le respect du Pacte de stabilité, Rome le 7 novembre 2002.

M. SILVIO BERLUSCONI - Mesdames, Messieurs,

Nous sommes arrivés au terme de notre sommet, dans une ambiance que je souhaite qualifier de cordiale. Nous avons eu des échanges avec le Président CHIRAC avec le Premier ministre RAFFARIN, avec leurs ministres, sur tous les thèmes de la politique internationale, de la politique européenne et sur les relations bilatérales.

Nous sommes tout à fait en phase et je dois remercier le Président, le Premier ministre ainsi que l'ensemble des ministres pour la cordialité de nos relations. J'espère à cette occasion, et grâce aux résultats obtenus au terme de cette réunion, qu'il n'y aura plus de malentendus et que nous ne pourrons plus parler de l'interprétation erronée qu'il y avait pu avoir avec le gouvernement de gauche français et que tout ceci ne fait plus partie que du passé. Donc, l'amitié historique qui existe entre l'Italie et la France est bel et bien là. Il s'agit d'une amitié qui a toujours été là. Les relations entre nos deux pays au cours des dernières années, en fait, ont réuni nos deux pays dans les Conseils européens. Quand il s'est agi de prendre des décisions importantes au plan européen et au plan international, nos deux pays se sont trouvés côte à côte.

Aujourd'hui, nous avons eu la possibilité d'avoir des échanges sur des sujets internationaux, les sujets les plus importants, l'Iraq ou du Moyen-Orient, les Balkans, et aussi concernant l'Europe, l'avenir de l'Europe, l'élargissement, les difficultés de l'économie européenne et mondiale et ce qu'il convient de faire afin d'améliorer l'économie, nos relations avec nos autres partenaires et concernant toutes les autres initiatives que nous souhaiterions concrétiser pour faire en sorte de rapprocher le plus possible nos citoyens.

Je pense qu'une rencontre comme celle d'aujourd'hui est ce qu'il y a de mieux que nous pouvions espérer et cela a été rendu possible grâce au Président CHIRAC, à son Premier ministre, à ses ministres, grâce à l'atmosphère dans laquelle s'est déroulée cette rencontre, en raison également des projets que nous avons mis en chantier et en raison de l'engagement que nous avons pris de poursuivre de manière unie pour l'avenir.

Merci, Jacques. Merci, Jean-Pierre. Merci, Dominique. Un grand merci à tous les autres ministres. Nous sommes heureux que vous vous soyez sentis à l'aise. Vous nous avez dit que vous vous sentiez comme chez vous. Vous êtes chez vous. C'est bien en fait une histoire que nous partageons avec vous, même dans nos manuels scolaires, et c'est évidemment le fruit d'une histoire commune.

interviews continues.

Merci. Un grand merci encore. Merci également de l'invitation que tu m'as faite de te rendre visite. Nous n'avons pas encore fixé de date mais cela aura lieu en 2003. Evidemment, nous avons une grande responsabilité en 2003 avec la présidence. Nous avons la Conférence intergouvernementale sur laquelle nous sommes tombés d'accord. Nous avons également les travaux de la Convention. Donc, nous espérons que tout ceci pourra se concrétiser dans le cadre de la Conférence intergouvernementale sous la présidence italienne et, sur ce, je te donne la parole, Jacques.

LE PRESIDENT - Merci. Je voudrais d'abord remercier très chaleureusement le Président BERLUSCONI, l'ensemble de ses collaborateurs, pour l'accueil qui nous a été réservé. C'est vrai que nous nous sommes sentis vraiment comme chez nous et que nous avons passé un moment à la fois utile, intéressant, mais aussi très agréable. Je voudrais également remercier les autorités romaines pour les difficultés de circulation que nous n'avons pas manqué de compliquer, ce matin.

Avant de dire quelques mots, je voudrais revenir sur une observation du Président BERLUSCONI sur la nature profonde des liens si anciens et si solides qui existent entre nos deux pays. Nous en avons récemment eu, hélas, un témoignage à la fois dramatique et émouvant. Et mes premiers propos, ce matin, au Président BERLUSCONI ont été pour lui redire l'émotion extraordinaire, de force et de qualité, qui a été celle de tous les Français à la suite du tremblement de terre de San Giuliano et des victimes, notamment des enfants, les autres aussi naturellement, qui auront marqué d'une trace indélébile l'histoire récente et qui ont été ressentis en France, dans notre pays, avec, je le répète, une force et une émotion exceptionnelles qui traduisaient bien cet élan du coeur et cette solidarité existant entre nos deux pays et nos deux peuples. Je voudrais à nouveau dire à tous les parents, à toutes les familles, à tous les amis des victimes combien nous nous sentons proches d'eux et combien nous leur disons notre solidarité avec le coeur.

Le Président BERLUSCONI a dit rapidement ce que nous avons évoqué ensemble dans le cadre d'une grande solidarité qui existe entre nos deux pays, notamment pour la construction et le développement de l'Europe. J'ai indiqué au Président que, dans le grand moment que sera pour l'Italie la présidence européenne au deuxième semestre de 2003, la France apportera à la présidence italienne sa plus complète coopération, notamment pour tout ce qui concerne les institutions et leur réforme indispensable, s'agissant des propositions de la Convention et des travaux de la Conférence intergouvernementale dont j'espère qu'ils pourront se dérouler de façon efficace et rapide et se terminer avant la fin de la présidence italienne, si c'est possible.

Nous avons également évoqué la préparation du sommet de Copenhague avec les conséquences que cela comporte sur le plan de l'élargissement et notamment les conclusions du dernier sommet de Bruxelles dans ce domaine.

Nous avons, le Président BERLUSCONI l'a dit, évoqué les problèmes internationaux les plus actuels : l'Iraq, le Proche-Orient et aussi, parmi les plus importants, ceux qui touchent l'Afghanistan et les Balkans, deux régions où la participation italienne est tout à fait déterminante dans le cadre de la coopération internationale qui est engagée en faveur du retour à la stabilité, à la paix, à la démocratie de ces régions du monde.

J'ai indiqué au Président quelles seraient les principales préoccupations du G8 puisqu'il se trouve qu'en 2003, pendant que l'Italie présidera l'Union européenne, la France présidera le G8. Et j'ai insisté sur l'importance que nous attacherions au développement de cette nouvelle approche que représente le NEPAD pour ce qui concerne le développement de l'Afrique et aussi aux problèmes de développement durable et de solidarité internationale.

Nous avons passé un accord, signé par les deux ministres de la Défense, sur les frégates de nouvelle génération. Nous nous en sommes réjouis. Nous avons déjà eu dans le programme précédent une coopération exemplaire et je ne doute pas qu'il en sera de même pour les frégates de la nouvelle génération.

Nous avons, bien entendu, à la suite des travaux approfondis faits par les deux ministres responsables, évoqué les problèmes des liaisons transalpines, qu'il s'agisse de la liaison Turin-Lyon ou du tunnel sous le Mont-Blanc, ainsi que les autres liaisons entre nos deux régions.

Et, enfin, nous avons décidé, sur la proposition de l'Italie, de créer un forum de dialogue pour améliorer la connaissance et le dialogue entre l'Italie et la France, entre nos deux peuples, sur le plan de la société civile.

Voilà, parmi les sujets importants, ce que nous avons évoqué et je remercie encore de tout coeur le Président BERLUSCONI, l'ensemble de ses ministres et collaborateurs et le peuple italien à qui je tiens à dire ma solidarité et mon amitié.

M. SILVIO BERLUSCONI - Monsieur le Président, je n'ai rien à rajouter d'autre, sinon pour dire que vous avez évoqué les sujets que nous avons examinés lors de notre réunion. Nous avons également parlé de l'importance de la coopération franco-italienne en ce qui concerne les autoroutes de la mer, le cabotage, à laquelle nous attachons beaucoup d'importance. Nous avons également parlé de la force militaire européenne. Nous pensons tous les deux qu'il est absolument important de commencer avec 60 000 hommes à partir des opérations que nous allons mener en Macédoine. Nous avons également bien travaillé en ce qui concerne la coopération entre les ministres de la Justice, les ministres des Infrastructures, notamment en ce qui concerne le problème des franchissements alpins, la liaison Lyon-Turin qui fait partie du couloir qui arrive jusqu'à Trieste et, de l'autre côté, jusqu'à la partie occidentale, jusqu'au Portugal. Donc, je pense que cela a été une occasion d'échanges très bénéfiques. Et nous sommes parvenus à une position commune concernant les investissements dans les technologies, dans le domaine de la défense. Nous sommes tombés entièrement d'accord sur tous ces sujets. Je remercie également le Premier ministre, M. Jean-Pierre RAFFARIN, auquel je suis lié par une amitié récente. Nous avons des relations tout à fait cordiales. Mon collègue, également, Dominique de VILLEPIN, avec lequel j'ai une relation très cordiale et très ouverte. Je remercie également l'ensemble des ministres qui nous ont rendu visite.

QUESTION - Monsieur le Président, les Etats-Unis veulent l'adoption d'une résolution au Conseil de sécurité sur l'Iraq, demain. Est-ce que vous pensez que c'est possible ? Monsieur le Président BERLUSCONI, quelle est votre position sur le dossier iraquien ?

LE PRESIDENT - Une longue négociation se déroule aux Nations Unies depuis maintenant sept semaines à peu près et nous sommes aujourd'hui, effectivement, je l'espère, tout près du but. La France, dans cette négociation, a poursuivi trois objectifs. D'abord, bien entendu, désarmer l'Iraq et s'assurer que l'Iraq ne possède plus d'armes de destruction massive ou, le cas échéant, s'il en possède, qu'elles soient détruites.

Deuxièmement, faire en sorte que l'action internationale, pour qu'elle soit légitime et pour qu'elle soit efficace, s'exerce au niveau de l'ensemble de la communauté internationale et sous sa responsabilité, c'est-à-dire dans le cadre des Nations Unies.

Et, troisième objectif, faire en sorte que l'usage de la force, de la force militaire, soit véritablement l'ultime recours quand rien d'autre n'a été possible, n'a permis de réussir. Je l'ai déjà dit, en règle générale, on n'a pas besoin de guerre supplémentaire dans le monde et c'est particulièrement vrai pour cette région du monde, chacun le comprendra.

Alors, un nouveau texte est en discussion. Nous sommes dans la phase finale des négociations, il y a encore quelques ajustements à mettre en oeuvre et je pense que nos diplomates y arriveront. Je parle des quinze pays membres du Conseil de Sécurité.

Les efforts que nous avons faits collectivement, et notamment la France, nous ont permis d'obtenir que soient reconnus des points qui, à nos yeux, étaient absolument fondamentaux.

Premier point : une guerre préventive serait extrêmement dangereuse. Et, aujourd'hui, nous sommes revenus, comme il est naturel et légitime, dans le cadre de l'ONU.

Deuxième point : l'accord s'est fait également sur une démarche en deux temps, ce qui était à nos yeux tout à fait essentiel, avec à chaque étape un rôle crucial pour le Conseil de sécurité, et sur les modalités des inspections. Le cas échéant, si les inspecteurs considèrent qu'ils ne sont pas en mesure de remplir efficacement leur mission, alors, une nouvelle discussion aura lieu au Conseil de Sécurité pour voir quelles sont les conséquences qu'il convient d'en tirer, toutes les conséquences étant naturellement imaginables.

Troisième point : il n'y aura pas automaticité du recours à la force. Et, pour nous, c'était

essentiel. Le Conseil de sécurité devra se réunir, je le répète, à nouveau, pour examiner d'éventuelles violations par l'Iraq de ses obligations.

Enfin, nous sommes arrivés au point où a été obtenu que le dispositif prévu pour la mise en oeuvre des inspections par les inspecteurs, et sous l'autorité et le contrôle de M. BLIX et de M. EL BARADEI en qui nous avons toute confiance, que ces modalités soient à la fois rigoureuses et réalistes. Et je crois que, sur ce point, l'accord qui est intervenu peut-être considéré comme satisfaisant.

Alors, tous ces progrès ont permis, grâce à toutes sortes de contacts permanents, notamment avec les Etats-Unis, avec la Russie aussi, bien entendu, d'arriver à un point où, me semble-t-il, une ultime concertation pourrait permettre de lever toute ambiguïté. C'est un problème d'heures, si on le souhaite et si on le veut.

Il faut dissiper quelques ambiguïtés mais nous sommes tout près du terme. Toute l'action, en tous les cas pour ce qui concerne la France, tous les efforts de notre pays n'avaient en réalité qu'un seul but, qui était de donner une chance à la paix. C'est-à-dire une chance au désarmement de l'Iraq dans la paix. Ce sera alors à l'Iraq de comprendre que cette chance est en réalité une dernière chance, qu'il lui appartient de la saisir. Cela, c'est sa responsabilité. Et la chance de la paix aura été sauvegardée.

M. SILVIO BERLUSCONI - En ce qui nous concerne, l'on sait que l'Italie n'est pas membre du Conseil de sécurité. Par conséquent, nous souhaitons, et nous sommes d'ailleurs confiants, que l'on puisse parvenir à un accord et que l'on puisse parvenir à l'unanimité au sein du Conseil de sécurité. Nous nous sommes employés auprès de nos amis Américains, Russes et Français pour, justement, que l'on puisse trouver une formule qui puisse être acceptée par tous. Et, en ce qui concerne la guerre, il est évident que nous ne pouvons qu'exprimer les mêmes sentiments que ceux exprimés par le Président CHIRAC.

QUESTION - Toujours une demande au sujet de l'Iraq. Il semble subsister des ambiguïtés sur la question de qui serait apte à juger quand l'Iraq serait en violation des résolutions des Nations Unies. Est-ce que cela appartiendrait aux inspecteurs, aux Etats-Unis ? Il subsiste une ambiguïté sur ce point et nous aimerions les vues du Président CHIRAC et du Président du Conseil BERLUSCONI à ce sujet.

LE PRESIDENT - C'est naturellement aux inspecteurs de saisir le Conseil de sécurité s'ils se heurtent à des problèmes et à des difficultés qu'ils devront alors exposer. Et c'est au Conseil de sécurité d'en tirer les conséquences qu'il considérera devoir en tirer.

M. SILVIO BERLUSCONI - Je pense qu'il appartient toujours au Conseil de sécurité de clarifier quelque ambiguïté que ce soit, qui de toute façon découle de la ligne que s'est fixée justement le Conseil de sécurité.

QUESTION - Je voulais savoir si, lors de vos entretiens, vous avez parlé du pacte de stabilité. Une question que je vous adresse à tous les deux.

LE PRESIDENT - Nous avons effectivement parlé du pacte de stabilité. D'abord pour rappeler que nous sommes, l'un et l'autre, l'Italie et la France, tout à fait et sans ambiguïté favorables au pacte de stabilité. A partir du moment où il y a une monnaie unique, il est indispensable qu'il y ait des règles uniques et que tout le monde les respecte. Donc, nous n'avons sur ce point aucune espèce de divergence de vues. Et cela suppose d'ailleurs une coordination de plus en plus efficace des politiques économiques.

Alors, cette coordination devrait probablement s'adapter de façon plus souple aux réalités de l'économie européenne et, donc, c'est un point qui mérite d'être discuté. C'est vrai que l'application d'un pacte de stabilité en période de forte croissance, c'est une chose, l'application d'un pacte de stabilité en période de stabilité ou en période de décroissance ou de croissance faible, c'est une autre chose. Et il est important que, sous le contrôle et avec les autorités monétaires, il y ait des adaptations, sans en changer en rien l'esprit ni l'objectif, des modalités d'application de ce pacte de stabilité. Je prends un autre exemple : j'ai parlé de croissance plus ou moins forte et des conséquences sur l'application du pacte. Pour vous donner un exemple, nous avons décidé de faire une politique européenne de défense et de sécurité commune. Pour faire une politique de défense et de sécurité commune, il faut avoir les moyens et donc.

une politique de défense et de sécurité commune, à l'exception des moyens et des, notamment, les moyens militaires. Or, il n'est un secret pour personne que nous sommes, de ce point de vue, nous collectivement, Européens, c'est moins vrai pour des pays comme l'Italie, la France, l'Angleterre que pour d'autres mais, enfin, nous sommes collectivement en dessous des nécessités ou des exigences d'une politique de sécurité commune. Et donc, dans ce cas là, il faut faire un effort pendant quelque temps pour nous mettre au niveau nécessaire, pour assumer les responsabilités que, par ailleurs, nous revendiquons. Alors, dans ce contexte, on peut examiner quelle place doit avoir ce type de dépenses dans la prise en compte des critères de Maastricht. C'est un exemple. On pourrait en citer d'autres, selon la conjoncture économique, par exemple certains grands travaux d'infrastructure. Nous n'avons rien arrêté, en dehors de notre respect du pacte de stabilité. Nous disons simplement que cela mérite une réflexion pour adapter le pacte de stabilité à la réalité de la conjoncture économique ou politique du moment.

M. SILVIO BERLUSCONI - Réponse excellente, même pour un perfectionniste comme moi, et je n'ai rien à ajouter, je la partage entièrement.

QUESTION - Toujours sur le même sujet, le pacte de stabilité. Est-ce que l'Italie est inquiète du fait que l'Allemagne et la France aient annoncé qu'avant chaque ECOFIN, elles se présenteront sur la base d'une position commune et, par exemple, qu'elles aient évoqué le fait de considérer, non pas de parler uniquement du déficit, mais de l'inflation, du chômage, qui sont en fait des sujets qui préoccupent l'Italie ?

M. SILVIO BERLUSCONI - Je pense qu'aujourd'hui, il a été clair que l'Italie et la France veulent coopérer, justement, pour préparer les Conseils européens. Et nous nous sommes justement dits que, lors de nombreuses occasions, il serait important que nous nous consultations pour déterminer une position commune, une action commune. Je pense que tous les pays européens peuvent prendre des accords, se mettre d'accord, convenir d'un certain nombre de choses avant d'aller au Conseil. Mais, si deux pays se rencontrent et discutent, et estiment qu'ils ont la même position sur tel ou tel sujet, cela ne signifie pas que cela exclut un pays tiers ou qu'il y ait des problèmes par rapport aux pays qui se seront rencontrés. Donc, je pense que les relations entre l'Italie et la France sont des relations que nous souhaitons intensifier et ceci nous permettra de convenir de positions communes et de mieux préparer les Conseils européens.

LE PRESIDENT - Je voudrais apporter une réponse supplémentaire à cette question parce que le Président BERLUSCONI m'en a parlé, et notamment en prenant l'exemple de l'accord franco-allemand à la veille du sommet de Bruxelles.

Je voudrais d'abord qu'il n'y ait pas d'ambiguïté : la France entend avoir avec tous les pays qui le souhaitent des relations privilégiées. C'est vrai notamment avec l'Italie, je dirais plus particulièrement, même, avec l'Italie, pour beaucoup de raisons qui tiennent à l'histoire, à la proximité de nos points de vue, à notre rôle dans la construction européenne. Nous sommes dans les premiers pays fondateurs. Il n'y a donc, de ce point de vue, aucun problème et nous avons bien l'intention d'avoir une coopération, une coordination, une concertation sur tous les problèmes avec l'Italie, comme celle que nous avons d'ailleurs, de façon traditionnelle, avec l'Allemagne et avec les autres pays. Je ne voudrais pas qu'il y ait la moindre ambiguïté.

Le Président BERLUSCONI m'a dit : vous m'en avez parlé, mais pas suffisamment, à la veille de l'accord franco-allemand, à la veille du sommet de Bruxelles. Je lui ai dit : mais cela, c'était vraiment un cas particulier. Il faut comprendre qu'il y a eu des élections en Allemagne. Après les élections, il y a eu naturellement le temps de formation et d'accord au sein de la majorité nouvelle, qui était une majorité reconduite, mais enfin qui était nouvelle. Et ce n'est qu'à la veille du jour où nous nous sommes rencontrés que l'Allemagne a eu un Chancelier, un gouvernement et un pacte interne de majorité. Et, par conséquent, l'Allemagne ne pouvait discuter de ce problème que, pratiquement et matériellement, le jour-même du début du sommet de Bruxelles. Et nous sommes donc arrivés à quatre heures et demi à Bruxelles. C'était une question d'heures et nous avons décidé, le Chancelier et moi, très rapidement, que le problème consistait soit à bloquer le sommet de Bruxelles, avec toutes les conséquences que cela comporterait, notamment vis-à-vis des pays candidats, s'agissant de l'élargissement, soit à trouver immédiatement un accord. Car nous étions les deux pays les plus éloignés en ce qui concerne les problèmes liés à la

politique agricole commune. Et nous n'avons donc eu le temps matériellement d'aucune espèce de concertation autre que très, très rapide avec nos partenaires. Voilà la raison. Mais c'était une raison de circonstance dont il ne faut tirer aucune espèce de conséquences.

Et la volonté de la France et du gouvernement français, le Premier ministre, Monsieur RAFFARIN, l'a encore affirmé au Président BERLUSCONI, c'est bien d'avoir une concertation permanente sur tout ce qui est important, et même sur ce qui l'est moins, avec l'Italie comme avec les pays qui acceptent cette concertation.

QUESTION - Monsieur le Président CHIRAC, vous avez parlé des ajustements que la France veut apporter à la résolution américaine sur l'Iraq. Est-ce que vous pouvez parler en particulier de ce que sont ces ajustements que vous voulez faire ? Est-ce qu'il est possible que la résolution puisse être votée demain comme le veulent les Américains ?

LE PRESIDENT - Plus vite la résolution sera adaptée, acceptable pour tous et votée, et mieux cela vaudra.

QUESTION - Est-ce qu'au cours de vos entretiens, vous avez évoqué la situation des anciens militants d'extrême-gauche et d'extrême-droite réfugiés en France ? Et est-ce que vous avez redéfini un petit peu les termes d'éventuelles extraditions ?

LE PRESIDENT - La coopération judiciaire entre la France et l'Italie fonctionne parfaitement bien. On aurait pu en parler tout à l'heure, car nous en avons longuement parlé, non pas seulement sur ce sujet, mais en règle générale entre les deux ministres de la Justice. Elle fonctionne, cette coopération, de façon exemplaire, y compris dans le domaine de la lutte contre le terrorisme. Les demandes d'extradition présentées par l'Italie sont examinées au cas par cas par un groupe de travail commun qui a été mis en place par les ministres italiens et français de la justice. Un groupe de travail commun. Et cet examen au cas par cas est effectué en fonction de l'ancienneté et de la gravité des faits ainsi que de la personnalité de leurs auteurs, naturellement.

En cas de nouvelle demande formulée par la partie italienne, il est évident que toutes les garanties judiciaires prévues par notre procédure d'extradition seront à nouveau offertes aux intéressés, conformément aux dispositions de la Convention européenne des Droits de l'Homme. Les droits de la défense seront naturellement totalement respectés.

M. SILVIO BERLUSCONI - Nous nous arrêtons là. Je remercie une nouvelle fois le Président, le Premier ministre, ainsi que leurs collaborateurs. Nous avons beaucoup de travail à faire pour l'année prochaine. La France va devoir préparer le G8 et, nous-mêmes, nous serons engagés dans la nouvelle Constitution européenne, pour une nouvelle Europe. Donc nous aurons de nombreuses occasions de rencontres et de coopération.

Merci.